

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

10 mai 2021

Présents pour la direction de Provence-Alpes:

Samuel Peltier directeur régional, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Béatrice Nivois déléguée antenne et contenus, Alexandre Glénat adjoint du centre d'exploitation Sud, Stéphanie Manucci-Serre interlocutrice ressources humaines, Anne de Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes.

Présents pour les représentants de Proximité : Sandrine Bort, Marc Civallero, Eliane Dos Santos, Claire Lacroix.

Préambule

Depuis le lundi 10 mai chaque antenne a retrouvé ses journaux de 12h30 et 19h.

Mercredi 12 mai une « Enquête de Région » de 52' spéciale confinement a été diffusée en PACA (un 26' inédit et un 26' à base d'archives).

Ce dimanche 16 mai, « Dimanche En Politique » a repris du service avec une diffusion commune PA et CA, piloté par Côte d'Azur.

Dès Lundi 17 mai : « Place Politique » remplace « ici et maintenant » pendant la période électorale; Programme diffusé en PACA tous les jours à 11h53 avec des reprises dans les journaux du soir.

Mercredi 19 mai : reprise totale. « Ensemble C'est Mieux », « Vaqui », « Méditerranéo » reprennent leur fabrication; Prioriterre a, pour sa part suffisamment de stock.

Ce jour-là un « 18h30 » spécial réouverture (magasins, théâtres, expositions ...) sera fabriqué, à priori, par Marseille.

Le 24 mai reprise quotidienne du « 18h30 » (Antibes assure la reprise) et d'« Ensemble C'est Mieux ».

Deux « Ici et maintenant » de 52', seront diffusés en matinée au mois de juin. Ces deux 52' ont été fabriqués avec plusieurs « Ici et maintenant » déjà diffusés selon un angle thématique. Comme le dit notre responsable des programmes, « rien ne se perd, tout se recycle »; un petit côté écolo, ou en tout cas, économe.

Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin « Place Politique » sera remonté en 26' et également rediffusé.

Une PAE de 130' sur l'opéra de Don Giovanni » sera diffusée le 28 mai à 23h30 sur notre Antenne ; une coproduction.

Deux sondages électoraux ont été commandés, ils seront exploités sur tous nos supports. Un est sorti ce mercredi 12 mai, le deuxième sortira le 9 juin au soir.

Enfin sachez que le télétravail reste la règle, 5 jours sur 5, jusqu'au 9 juin, avec possibilité d'une journée en présentiel.

Dans ce compte rendu

Préambule
Monteur au (télé)travail
Poste pour une 4^{ème} scripte
Maquillé pour l'été
Cadres techniques
Remplacement
Disponibilités
Points LA FABRIQUE

Monteur au (télé)travail.

Le télétravail chez les monteurs sera maintenu à hauteur d'un jour par semaine pour les volontaires. La direction veillera à ce qu'il y ait un roulement entre eux puis elle fera le point fin mai pour décider de la poursuite ou non d'une telle organisation.

Si vous êtes monteur et souhaitez continuer à télétravailler un jour par semaine, manifestez-vous auprès des services RH.

Poste pour une 4^{ème} scripte

La direction nous a affirmé que le poste pour une 4^{ème} scripte est réservé à une collaboratrice CDI en reconversion suite à la suppression de son poste d'origine.

Cette CDI, actuellement en négociation par l'intermédiaire de son avocat et sur ses recommandations, n'a toujours pas signé l'avenant à son contrat.

Lors de nos échanges nous nous sommes rendu-compte que notre nouveau directeur n'était pas au courant de l'historique de ce dossier, ce qui est regrettable car les échanges auraient pu être bien plus en adéquation.



Maquillé pour l'été

Après l'annonce de l'appel d'offres national pour le maquillage, la Direction de Provence-Alpes n'a pas toutes les réponses aux questions nombreuses des élus. Le chef de centre n'était pas présent.

Ce qui est certain, c'est qu'à partir du 2 juillet de nouveaux prestataires auront en charge le maquillage dans les 24 antenne. Ils pourront être différents selon les régions. Le recours à un prestataire unique pour tout le réseau est aussi possible tout comme la reconduction à Marseille de l'actuel prestataire Atma. À ce stade rien n'est exclu.

Le choix du prestataire pour Marseille se fera-t-il en local ou à Paris ? La direction ne sait pas mais ce dont elle est sûre, c'est que les élus ne seront pas consultés. Une nouvelle fois, ils seront mis devant le fait accompli tout comme ceux qui passent à l'antenne.

La direction s'engage en revanche à maintenir les 8 jours de collaboration par mois à nos deux intermittentes historiques. La part d'externalisation représentera un peu moins de 50%. Le prestataire interviendra en priorité les week-ends.

En ce qui concerne les critères, le prix facturé par le prestataire sera déterminant à hauteur de 40%, bref le moins cher l'emportera. La direction n'a pas de prix plancher, ce qui ne rassure pas les élus. Avec des tarifs tirés vers le bas, quels produits le prestataire sera-t-il en mesure de nous appliquer sur le visage ? Du low-cost inévitablement... cette perspective ne pose pas problème à la direction. Le principal, c'est qu'il n'y ait pas de réaction allergique chez ceux qui passent à l'antenne... il manquerait plus que ça ! Quant au rendu antenne, il faut éviter les catastrophes... non pas possible ? ! Et qu'on se le dise, si la qualité n'est pas au rendez-vous, le contrat pourra être résilié...

Les élus seront extrêmement vigilants au respect de la parole donnée. Ils veilleront à ce que les maquilleuses intermittentes soient bien programmées 8 jours par mois comme promis. Quant au choix du prestataire qui nous sera imposé, l'usage dira s'il est satisfaisant ou pas. D'ici là, nous vous invitons à signer la pétition mise en ligne par les syndicats pour exiger le retrait de cet appel d'offres qui s'il est maintenu amorce l'externalisation de nos cœurs de métier. C'est aujourd'hui le maquillage, à qui le tour demain ?

Cadres techniques

Suite à la crise sanitaire plusieurs cadres techniques sont en télétravail et cela génère une surcharge pour ceux qui sont en présentiel. La direction, après avoir octroyé deux jours de renfort, va doubler ce potentiel pour palier à cette situation.

La direction estime que cette situation devrait s'améliorer avec le retour sur site de ces encadrants.

Il aura fallu l'arrivée du vaccin pour que la solution pointe son nez !

Remplacement

Pour les élections et les débats en cas d'absence du réalisateur titulaire, la direction fera appel à d'autres réalisateurs.

Le directeur régional a rajouté : « *Nous avons conscience que notre réalisateur ne peut pas tout faire* ».

Disponibilités

35-0 !

Non... ce n'est pas un score du RCT mais bien le nombre de disponibilités (35) qu'a eues CA pendant le reconfinement tandis qu'en PA, il n'y en a eu aucune. Deux poids deux mesures dans les plannings... telle semble être la règle en PACA.

Pour les journalistes marseillais, les jours off entre le 5 avril et le 9 mai, étaient soit des congés, soit des RTTE ou Recup Employeur imposés. Au même moment en CA, il y a eu précisément 35 disponibilités (30 pour les JRI, 5 pour les rédacteurs).

Comment justifier une telle différence de traitement ? La Direction précise d'abord que les RTTE et les Recup Employeur sont à la main de l'employeur.

Merci pour l'info ! Ça fait un bout de temps qu'on l'avait compris.

Elle joue ensuite sur les mots. L'égalité de traitement, c'est un joli concept mais difficile à appliquer. Et les engagements de FTV en la matière ?

Le directeur ne s'étend pas. Il préfère parler d'équité... ok... mais pour ce que ça change... 35 disponibilités d'un côté, 0 de l'autre...

Egalité ou équité...

Pour les élus, c'est de l'injustice !

Les élus demandent donc réparation. Ils suggèrent à la direction de recrediter des RRTE aux journalistes dont le solde serait quasi épuisé. C'est possible selon la RRH qui précise que la consigne donnée aux planificateurs n'était pas d'épuiser les RTTE. Elle s'engage donc à étudier au cas par cas les remontées de journalistes de Provence-Alpes qui s'estimeraient lésés.

Si tel est votre cas, nous vous invitons à vous rapprocher des services RH et à mettre en copie vos élus qui suivront l'évolution des dossiers.

Enfin pour ce qui est des 2 présentateurs quotidiens en CA tandis qu'il n'y en avait qu'un en PA pour assumer les éditions du midi et du soir, le Directeur assure que c'est un choix de la rédactrice en chef qui a au préalable consulté les présentateurs réguliers. Nous aimerions savoir qui sont les « présentateurs réguliers consultés ». Aucun de ceux avec qui nous avons échangé ne s'est prononcé en faveur d'une telle organisation lourde et fatigante.

Choisir entre faire des JT sur 5 jours en étant programmé en demi-journée ou bien 3 journées complètes avec JT midi et soir puis les deux jours suivants sur d'autres tâches Actu notamment, notre choix est vite fait...

Les présentateurs doivent être maso !

Points LA FABRIQUE

Travaux

Pendant 5 jours l'armoire électrique a fonctionné avec un groupe électrogène et tout s'est bien passé.

Les travaux ont toutefois pris environ 1 mois.

Il y a eu de gros soucis d'approvisionnement en matériaux comme les plaques de plâtre à destination des bureaux, des ateliers et du studio.

En revanche le restaurant d'entreprise est dans les temps.

Cette première phase de travaux qui devrait être finie en juillet va aussi permettre de multiplier par 5 les locaux sanitaires.

Une deuxième phase de travaux débutera en septembre pour se clôturer fin février 2022.

Prochaine réunion le

Lundi 10 juin

Envoyez vos questions à vos élu(e)s :

Sandrine Bort / Eliane Dos Santos / Claire Lacroix / Marc Civallero / Rémy Dupont / Sébastien Lebailly / Philippe Perrot